

BUREAU COMMUNAUTAIRE

15 SEPTEMBRE 2008

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

Présents : MME Moreau, MM Boudot, Laloué, Vernis, Enoux, Auclair, Rochon, Chemelle, Julien, Thomas et Fragnon.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

Ordre du jour :

- 1) Mise en place des études préalables aux ZDE,
- 2) Instauration de la TPZ,
- 3) Instauration de la Taxe de Séjour en 2009,
- 4) Bilan intermédiaire du Contrat d'Intercommunalité,
- 5) Visite expérience bois énergie à Chanu (61),
- 6) Proposition d'animations Bocage par l'Adater,
- 7) Questions diverses.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

1) MISE EN PLACE DES ETUDES PREALABLES AUX ZDE

M. le Président rappelle qu'au dernier Conseil Communautaire, suite à l'intervention de l'opérateur Maïa Eolis, la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais a pris la compétence Développement de l'Eolien par la réalisation des études préalables en vue de la création des ZDE.

Un projet de cahier des charges, réalisé sur la base de données et d'éléments issus du Conseil Général de l'Allier, de la note de la Préfecture et des communautés de communes ayant déjà effectué ces études, est présenté aux élus. Ils valident ce document en souhaitant qu'il y ait au moins 3 réunions publiques.

Ils souhaitent également que le Comité de Pilotage, qui suivra cette étude, soit constitué de la Commission « Agriculture et Développement Durable » à laquelle pourront se joindre des membres supplémentaires des communes plus concernées par les projets d'implantation.

M. Olivier présente ses réticences sur ce projet car il craint, à terme, qu'EDF ne puisse pas racheter toujours plus chère l'électricité produite par les éoliennes et que le territoire devienne un cimetière d'aérogénérateurs inutilisés.

2) INSTAURATION DE LA TPZ

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC communautaire en Bocage Bourbonnais, il convient d'adopter le taux de TP qui s'appliquera sur cette zone (Taxe Professionnelle de Zone) à partir du 1^{er} janvier 2009.

Il est expliqué que l'année de l'instauration de la TPZ, ce taux est, au plus, équivalent au taux moyen pondéré de la taxe professionnelle constitué l'année précédente sur le territoire communautaire. Ce taux moyen pondéré, est égal à la somme des produits de TP perçus par les communes, les syndicats intercommunaux et la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais, divisé par les bases totales. Au titre de 2007, le taux moyen pondéré de TP sur notre territoire étant de 15.52%.

Pour information, il est indiqué les taux de TP des communes et des TPZ des autres communautés de communes.

Commune	Taux de TP 2008
Agonges	12.66 %
Autry Issards	2.53 %
Bourbon l'Archambault	15.65 %
Buxières les Mines	9.53 %
Franchesse	18.72 %
Louroux Bourbonnais	26.54 %
Saint Aubin le Monial	3 %
Saint Menoux	15.66 %
Saint Plaisir	10.44 %
Vieure	7.95 %
Ygrande	17.53 %
EPCI a fiscalité additionnelle	Taux de TP 2007
CC Comentry Nérès les Bains	8 %
CC Pays de Marcillat	14.40 %
CC Région de Montmarault	9.70 %
CC Bassin de Gannat	14 %

M. le Président suggère qu'il soit proposé au Conseil Communautaire le taux moyen pondéré (15.52 % pour 2007) comme taux de TPZ.

3) INSTAURATION DE LA TAXE DE SEJOUR EN 2009

M. le Président rappelle, que dans le cadre de l'Agence Locale du Tourisme (ALT), la Région exige que tout le territoire soit couvert par la Taxe de Séjour communautaire.

Cependant quelques interrogations subsistent :

- quid de la participation future de la commune de Bourbon l'Archambault à l'Office de Tourisme de Bourbon l'Archambault ?
- quid de l'employée communale mise à disposition de l'Office ?
- quid des incidences sur le Plan d'eau de Vieure ?

4) BILAN INTERMEDIAIRE DU CONTRAT D'INTERCOMMUNALITE

ACTIONS	COUT ESTIMATIF DE L'ACTION	DEPENSES ENGAGEES PAR LA CCBB	SUBVENTIONS SOLLICITEES		SUBVENTIONS VERSEES	RESTE A PERCEVOIR	RESTE EN %
			Investissement	Fonctionnement			
LUA :							
poste animateur	93 000,00	43 857,00		18 600,00	9 200,00	9 400,00	51
ZAC :							

réserves foncières	150 000,00	0,00	40 500,00		0,00	40 500,00	100
Enfance-jeunesse :							
bus	25 100,00	20 758,50	10 040,00		6 958,24	3 081,76	31
Centrale de Mobilité : action annulée - crédit non réaffecté							
étude	25 000,00	0,00	10 000,00		0,00	10 000,00	100
logiciel	30 000,00	0,00	10 320,00		0,00	10 320,00	100
communication	18 000,00	0,00		5 400,00	0,00	5 400,00	100
prise en charge du déficit	29 500,00	0,00		7 240,00	0,00	7 240,00	100
Habitat :							
primes vacances	49 500,00	18 000,00	14 850,00		5 400,00	9 450,00	64
communication	4 500,00	1 277,55		1 350,00	553,50	796,50	59
primes façades	110 000,00	32 363,90	33 000,00		4 182,79	28 817,21	87
communication	4 500,00	1 277,55		1 350,00	553,50	796,50	59
Site internet :							
création du site	3 000,00	3 588,00	1 200,00		1 200,00	0,00	0
formation	1 000,00	0,00	400,00		0,00	400,00	100
logiciel	1 000,00	0,00	400,00		0,00	400,00	100
Produits touristiques :							
itinéraire pédagogique	6 000,00	0,00	1 800,00		0,00	1 800,00	100
rando théâtre	60 750,00	8 092,70		2 700,00	1 350,00	1 350,00	50
Sensibilisation des jeunes publics :							
création d'une mallette	19 500,00	2 560,00	5 850,00		768,00	5 082,00	87
TOTAL	630 350,00	131 775,20	128 360,00	36 640,00	30 166,03	134 833,97	81,72
			165 000,00				

Les membres du Bureau sont informés que l'enveloppe du Contrat d'Intercommunalité est consommée à 20 %. Or celui-ci se termine en février 2009. Et sa consommation déterminera le montant de l'enveloppe du Contrat d'Intercommunalité 2^{ème} génération.

Les élus estiment qu'il convient de s'interroger sur la pertinence d'arrêter au terme ou de prolonger les actions afin de consommer les crédits prévus.

De plus, il n'est pas exclu de financer de nouvelles actions (ex : animations ADATER, remorque et attelage du véhicule...).

5) VISITE EXPERIENCE BOIS ENERGIE A CHANU (61)

Les élus du Bureau ayant participé à la visite à Chanu d'une expérience de structuration de la filière bois-énergie, à savoir Xavier Boudot, Jean-Pierre Laloué, Gérard Vernis, Ludovic Julien et Didier Auclair, ont expliqué aux autres membres du Bureau communautaire comment se pratique le broyage du bois des haies en plaquettes dans l'Orme et comment cette procédure pourrait s'adapter à notre territoire.

Il est décidé de faire un débriefing avec l'ensemble des participants le mercredi 1^{er} octobre à 18 heures à la Maison de Pays.

6) PROPOSITION D'ANIMATIONS BOCAGE PAR L'ADATER

L'association ADATER a fait parvenir un devis relatif aux animations pouvant être proposées aux classes de notre territoire.

Les élus n'ont pas d'observations à émettre sur cette offre. Il est ainsi proposé de ressolliciter une subvention auprès du Conseil Général de l'Allier pour cette opération. Elle avait été refusée pour des raisons politiques.

7) QUESTIONS DIVERSES

Mireille Moreau évoque le sujet des chenils pour animaux. Les élus ne souhaitent pas aborder ce sujet délicat.

M. le Président souhaite parler de Bourbonrama et du fait du refus de financement du Conseil Régional de 13 000 €. Ceci implique que la Communauté de Communes devra verser une subvention supplémentaire à l'ALT pour rééquilibrer son budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.